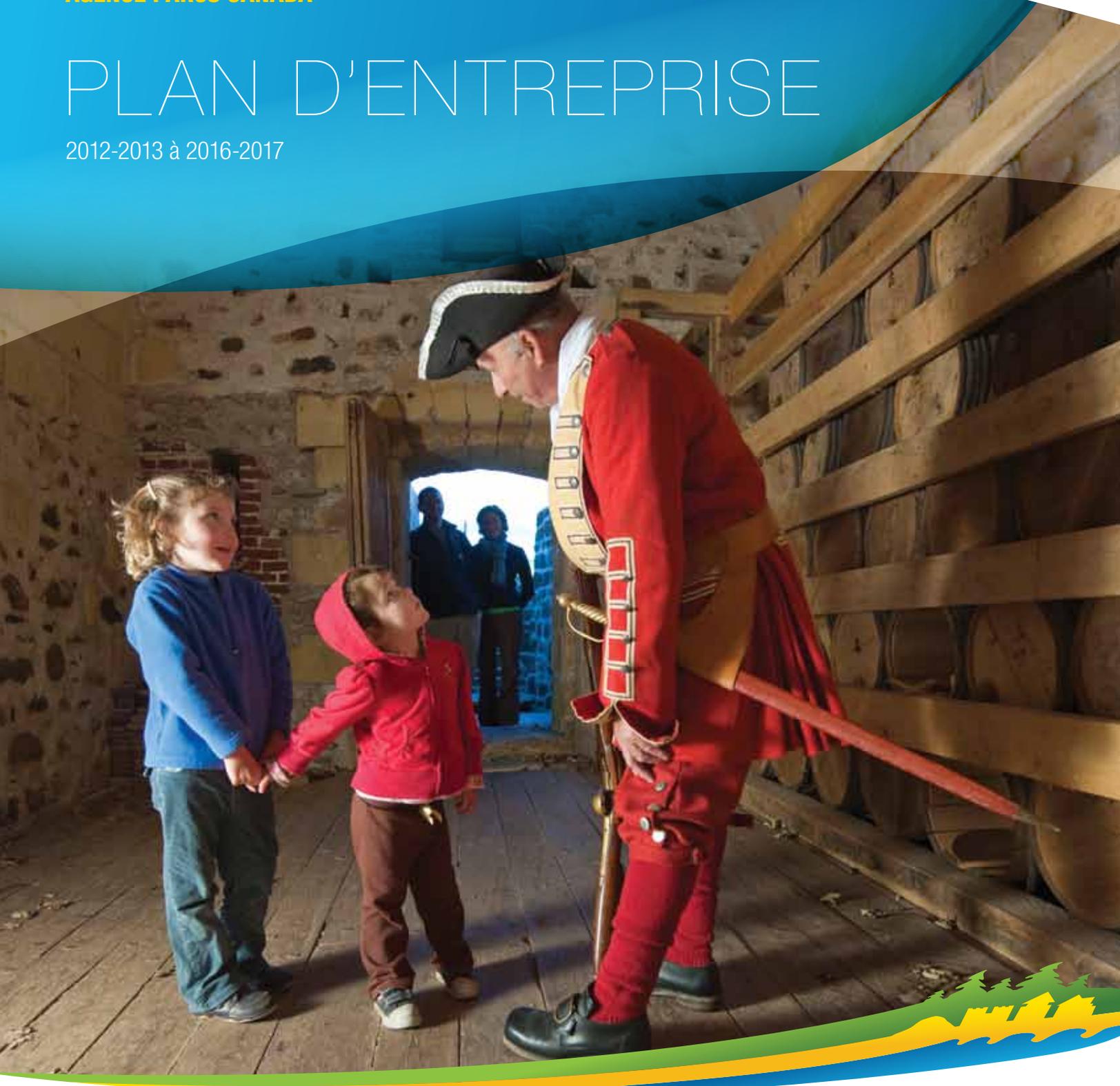




AGENCE PARCS CANADA

PLAN D'ENTREPRISE

2012-2013 à 2016-2017



AU SERVICE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

LA CHARTE DE Parcs Canada

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

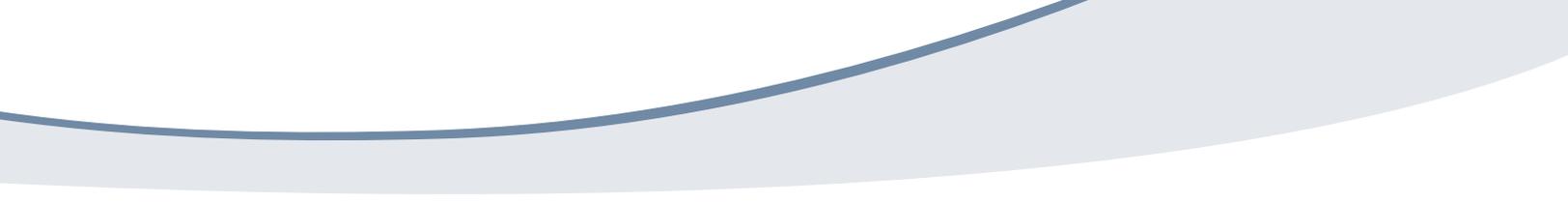
NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.



AGENCE PARCS CANADA

PLAN D'ENTREPRISE

2012-2013 à 2016-2017

Couverture :

Lieu historique national du Canada du Fort-Anne (N.-É.)

©Parcs Canada, *Photo : Chris Reardon*

©Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2012.

N° de catalogue : R61-12/2017F-PDF

ISSN: 1706-5305

Table des matières

Message du ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Section I – Survol de l'organisation	5
Raison d'être	5
Responsabilités	5
Résultat stratégique et architecture des activités de programmes	11
Priorités organisationnelles	12
Analyse des risques	13
Sommaire - Planification	15
Profil des dépenses	17
Budget des dépenses par crédit voté	18
Section II – Analyse des activités de programmes par résultat stratégique	19
Activité de programme 1 – Création de lieux patrimoniaux	20
Points saillants de la planification	21
Activité de programme 2 – Conservation des ressources patrimoniales	22
Points saillants de la planification	23
Activité de programme 3 – Appréciation et compréhension du public	26
Points saillants de la planification	27
Activité de programme 4 – Expérience du visiteur	28
Points saillants de la planification	29
Activité de programme 5 – Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	30
Points saillants de la planification	31
Services internes	32
Points saillants de la planification	32
Section III – Renseignements supplémentaires	34
Principales données financières	34
États financiers prospectifs	35
Tableaux de renseignements supplémentaires	35
Section IV – Autres sujets d'intérêt	36
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds	36
Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme	36
Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation	36
Figures	
Figure 1 : Réseau des parcs nationaux du Canada	7
Figure 2 : Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada	8
Figure 3 : Réseau des aires marines nationales de conservation du Canada	10
Figure 4 : Résultat stratégique et architecture des activités de programmes de Parcs Canada	11
Figure 5 : Profil des dépenses de Parcs Canada	17
Figure 6 : Répartition du financement par activité de programme	18



Lieu historique national du Canada
de la Bataille-de-la-Châteauguay (Qc)
©Parcs Canada, Photo : Chris Reardon

Message du ministre



Au moment où les célébrations du centenaire de Parcs Canada tirent à leur fin, nous nous tournons vers l'établissement du fondement d'un autre siècle de réussite.

Depuis 2006, le gouvernement du Canada a pris des mesures qui

ont permis d'ajouter 148 754 kilomètres carrés au réseau d'aires protégées de Parcs Canada. Ainsi, nous avons augmenté de plus de moitié la superficie totale des terres et des eaux qui relèvent de l'Agence. Au cours de la dernière année seulement, nous avons établi l'île de Sable en Nouvelle-Écosse comme nouvelle réserve de parc national.

L'avenir étant à nos portes, nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires, dont les Autochtones, pour créer de nouveaux parcs dans des endroits impressionnants comme Nááts'ihch'oh, aux Territoires du Nord-Ouest, et les monts Mealy, à Terre Neuve et Labrador, ainsi qu'une aire marine nationale de conservation dans la région sud du détroit de Georgia, en Colombie-Britannique. Nous continuerons de travailler en vue de la création du premier parc urbain national dans la vallée de la Rouge à Toronto.

L'histoire du Canada est riche et vivante. Nous continuerons de rendre hommage au patrimoine de notre pays en commémorant des gens, des lieux et des événements notables qui ont façonné

le Canada, dont le bicentenaire de la guerre de 1812. Il y aura des reconstitutions, des sujets de réflexion et des possibilités d'enseignement dans de nombreux lieux historiques nationaux que gère Parcs Canada.

L'un de nos plus grands défis consistera à trouver des façons novatrices de maintenir les liens tissés par la population du Canada avec ses trésors nationaux. Dans la société urbaine et dépendante de la technologie d'aujourd'hui, nous communiquons avec les Canadiens et les Canadiennes là où ils vivent, travaillent et s'amuse pour leur faire part de l'essence même de l'identité canadienne. Au début de l'année, la table ronde du ministre m'a conseillé sur les façons d'établir des liens avec les membres d'une nouvelle génération pour leur faire prendre personnellement et profondément connaissance des emblèmes naturels et historiques qui ont inspiré et nourri la psyché canadienne.

Nous collaborons également avec des partenaires internationaux concernant les défis que nous avons en commun quant à la protection du patrimoine culturel et naturel. Dans le cadre d'un protocole d'entente récemment signé avec la Chine, Parcs Canada échangera des connaissances et une expertise dans le domaine de la gestion des parcs nationaux, des réserves naturelles et d'autres aires protégées.

Le fait d'être depuis 100 ans le premier service de parcs nationaux du monde nous a laissé un grand héritage. Au cours des années à venir, nous établirons un fondement de sorte que, dans un siècle, les Canadiens et les Canadiennes continueront de tirer une grande fierté du patrimoine naturel et culturel qui définit depuis longtemps l'identité canadienne.

La version originale a été signée par

L'honorable Peter Kent, c.p., député
Ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada



Parc marin national du Canada
Fathom Five (Ont.)
©Parcs Canada, Photo : John Butterill

Message du directeur général de l'Agence



Parcs Canada entame son deuxième siècle d'existence avec énormément d'énergie, d'enthousiasme et de dynamisme. Chaque année, quelque 20 millions de personnes visitent notre réseau de 43 parcs nationaux, de 4 aires marines nationales de conservation et de 167 lieux historiques nationaux. Dans

le Plan d'entreprise de cette année, nous présentons nos stratégies pour attirer un plus grand nombre de visiteurs et pour accroître le nombre d'aires que nous protégeons ainsi que leur superficie.

Nous mobilisons les nouveaux Canadiens et les nouvelles Canadiennes dans le cadre de programmes qui célèbrent la citoyenneté en les invitant à visiter nos trésors nationaux et nous établissons notre présence dans les grandes villes canadiennes grâce à des événements spéciaux, à des expériences d'initiation au camping et à la mise en place prochainement du parc national urbain de la Rouge dans la région du Grand Toronto. Nous utilisons les médias sociaux et divers programmes pour joindre les jeunes Canadiens et Canadiennes en vue d'éveiller en eux dès leur plus jeune âge la passion de l'histoire du Canada et de la beauté de la nature à l'état sauvage. L'année dernière, nous avons lancé Opération Débranchez, une émission télévisée dans laquelle des participants canadiens branchés doivent mettre de côté leurs dispositifs électroniques pour vivre des aventures incroyables dans nos parcs nationaux et nos lieux historiques nationaux. Cette année, nous aurons nos deux premiers jeunes ambassadeurs dans le cadre d'un

programme intéressant baptisé en l'honneur de la visite, l'an dernier, du duc et de la duchesse de Cambridge.

Notre travail ne serait pas possible sans le soutien de nos partenaires. Nous tirerons parti des contributions de nos partenaires et de nos intervenants, dont la participation demeure importante au soutien de notre réussite. Pour commémorer le bicentenaire de la guerre de 1812, nous travaillerons de concert avec d'autres personnes qui partagent notre enthousiasme en vue de mieux faire connaître le rôle qu'ont joué nos lieux historiques nationaux dans le conflit qui a défini le Canada.

Bien entendu, nous continuerons de collaborer avec les Autochtones pour donner suite à nos engagements à l'égard de la protection du patrimoine naturel du Canada en établissant ou en agrandissant des parcs nationaux. De même, nous mettrons tout particulièrement l'accent sur les premières réussites que nous avons connues sur le plan de l'expansion du réseau d'aires marines nationales de conservation dans des endroits comme les eaux d'une grande richesse écologique de la région sud du détroit de Georgia en Colombie Britannique. Une fois de plus cette année, nous ajoutons d'autres noms à la liste de personnes, de lieux et d'événements revêtant une importance historique nationale, comme la récente commémoration de la Starr Manufacturing Company qui, au XIX^e siècle, était l'un des plus importants innovateurs dans la conception de patins à glace.

Nous ne serions pas en mesure de poursuivre sur cette lancée sans les connaissances, le dévouement et le travail acharné des membres de notre équipe. Ce Plan d'entreprise représente une feuille de route visant à orienter les mesures à prendre; il permet aussi de remercier ardemment chacun des membres pour tous leurs efforts qui nous ont permis d'entamer si efficacement notre deuxième siècle.

La version originale a été signée par

Le directeur général de l'Agence Parcs Canada,
Alan Latourelle



Réserve de parc
national et site du
patrimoine haida
Gwaii Haanas (C.-B.)
©Parcs Canada,
Photo : Chris Cheadle

Section I – Survol de l'organisation

RAISON D'ÊTRE

L'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens l'occasion de vivre des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

Parcs Canada est une agence distincte au sein du gouvernement du Canada dont les responsabilités proviennent des lois suivantes :

- la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*;
- la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*;
- la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*;
- la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada*;
- la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*;
- le *Règlement sur les canaux historiques, pris en application de la Loi sur le ministère des Transports*;
- la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*; et
- la *Loi sur les espèces en péril*.

Le directeur général de Parcs Canada relève directement du ministre de l'Environnement.

RESPONSABILITÉS

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens et les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands lacs. Dans les parcs nationaux, l'Agence a le mandat d'en protéger l'intégrité écologique, alors qu'elle doit favoriser l'utilisation durable sur la plan écologique des aires marines nationales de conservation. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada s'efforce de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète la riche histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas, l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la conservation et la mise en valeur de propriétés patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques

L'objectif à long terme de Parcs Canada est de créer au moins un parc national et une aire marine nationale de conservation dans chacune des régions terrestres et marines du pays. Le réseau des parcs nationaux (figure 1) représente les régions terrestres du Canada. Il y a 28 des 39 régions terrestres du Canada qui sont représentées par 43 parcs nationaux, ce qui signifie qu'un peu plus de 70 pour 100 du réseau est maintenant achevé. Ces 43 parcs protègent 301 500 kilomètres carrés de terres canadiennes.

Le réseau des lieux historiques nationaux représente des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale. À long terme, l'objectif consiste à faire en sorte que le réseau représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada. Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada (y compris les canaux historiques) compte 956 lieux désignés d'importance historique nationale. De ce nombre, 167 sont directement administrés par Parcs Canada, comme le montre la figure 2. Le réseau comprend également 648 personnages et 417 événements d'importance historique nationale.

Comme l'indique la figure 3, le réseau des aires marines nationales de conservation représente les régions marines du Canada qui se déploient dans ses trois océans et ses Grands Lacs. Avec l'ajout de la réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas en 2010, cinq des 29 régions marines du Canada sont actuellement représentées dans le réseau qui est donc achevé à 17 pour 100, protégeant 14 846 kilomètres carrés des écosystèmes marins et d'eau douce du Canada.

Des renseignements additionnels sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur le site Web de l'Agence à <http://www.pc.gc.ca>.

nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien. Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement

fédéral et par l'administration du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, une base de données en ligne facilitant la recherche sur les lieux patrimoniaux désignés à tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, dont la Convention du patrimoine mondial.

FIGURE 1 : RÉSEAU DES PARCS NATIONAUX DU CANADA



FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA




 Parcs Canada Parks Canada


 Canada

FIGURE 2 : LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA

(suite)

Terre-Neuve et Labrador

1. Phare-de-Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Mission-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse

10. Marconi
11. Forteresse-de-Louisbourg
12. Débarquement-de-Wolfe
13. Batterie-Royale
14. Alexander-Graham-Bell
15. Canal-de-St. Peters
16. St. Peters
17. Fort-de-l'Île-Grassy
18. Îles-Canso
19. Fort-McNab
20. Île-Georges
21. Citadelle-d'Halifax
22. Tour-Prince-de-Galles
23. Redoute-York
24. Encampement-d'Anville
25. Fort-Sainte-Marie-de-Grâce
26. Fort-Edward
27. Grand-Pré
28. Kejimikujik
29. Fort-Anne
30. Fort-Charles
31. Port-Royal
32. Établissement-Melanson
33. Bloody Creek
34. Fort-Lawrence
35. Beaubassin

Île-du-Prince-Édouard

36. Port-la-Joye-Fort-Amherst
37. Ardgowan
38. Province House
39. Dalvay-by-the-Sea
40. Cavendish-de-L.-M.-Montgomery

Nouveau-Brunswick

41. Fort-Gaspereaux
42. Fort-Beauséjour – Fort-Cumberland
43. Cale-Sèche-La Coupe
44. Monument-Lefebvre
45. Boishébert
46. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
47. Tour-Martello-de-Carleton
48. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec

49. Bataille-de-la-Ristigouche
50. Phare-de-Pointe-au-Père
51. Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
52. Forts-de-Lévis
53. 57-63, rue Saint-Louis
54. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
55. Cartier-Brébeuf
56. Fortifications-de-Québec
57. Maison-Maillou
58. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec
59. Parc-Montmorency
60. Louis-S.-St-Laurent
61. Forges-du-Saint-Maurice
62. Canal-de-Saint-Ours
63. Canal-de-Chambly
64. Fort-Chambly
65. Fort-Ste-Thérèse
66. Fort-Lennox
67. Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
68. Canal-de-Lachine
69. Louis-Joseph-Papineau
70. Sir-George-Étienne-Cartier
71. Bataille-de-la-Châteauguay
72. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
73. Sir-Wilfrid-Laurier
74. Coteau-du-Lac
75. Caserne-de-Carillon
76. Canal-de-Carillon
77. Manoir-Papineau
78. Fort-Témiscamingue

Ontario

79. Cairn-de-Glengarry
80. Maison-de-Sir-John-Johnson
81. Maison-Inverarden
82. Bataille-du-Moulin-à-Vent
83. Fort-Wellington
84. Maison-Laurier
85. Canal-Rideau
86. Blockhaus-de-Merrickville
87. Villa-Bellevue
88. Tour-Murney
89. Fortifications-de-Kingston
90. Tour-Shoal
91. Fort-Henry
92. Voie-Navigable-Trent-Severn
93. Portage-de-la-baie-de-Quinte
94. Écluse-Ascenseur-de-Peterborough
95. Barrages-de-Pêche-Mnjikaning
96. N.C.S.M. *Haida*

Ontario (...suite)

97. Île-Navy
98. Hauteurs-de-Queenston
99. Casernes-de-Butler
100. Fort-George
101. Fort-Mississauga
102. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
103. Champ-de-Bataille-du-Fort-George
104. Bataille-de-Cook's Mills
105. Champ-de-Bataille-de-Ridgeway
106. Maison-Commemorative-Bethune
107. Mission-Saint-Louis
108. Woodside
109. Colline-de-la-Bataille
110. Remblais-de-Southwold
111. Phare-de-la-Pointe-Clark
112. Fort-Malden
113. Phare-et-Blockhaus-de-l'Île-Bois-Blanc
114. Fort-St. Joseph
115. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba

116. York Factory
117. Fort-Prince-de-Galles
118. Lower Fort Garry
119. Presbytère-St. Andrew's
120. La Fourche
121. Maison-Riel
122. Forts Rouge, Garry et Gibraltar
123. Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
124. Monticules-Linéaires

Saskatchewan

125. Fort-Espérance
126. Fort-Pelly
127. Fort-Livingstone
128. Homestead-Motherwell
129. Batoche
130. Bataille-de-la-Coulée-des-Tourond – Fish Creek
131. Fort-Battleford
132. Frenchman Butte
133. Fort-Walsh
134. Massacre-de-Cypress Hills

Alberta

135. Lac-La Grenouille
136. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
137. Ranch-Bar U

Alberta (...suite)

138. Rocky Mountain House
139. Auberge-de-Ski-Skoki
140. Cave and Basin
141. Col-Howse
142. Musée-du-Parc-Banff
143. Refuge-du-Col-Abbot
144. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
145. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
146. Col-Athabasca
147. Col-Yellowhead
148. Jasper House

Colombie-Britannique

149. Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
150. Col-Kicking Horse
151. Kootenae House
152. Col-Rogers
153. Fort-Langley
154. Parc-Stanley
155. Gulf of Georgia Cannery
156. Phare-de-Fisgard
157. Fort Rodd Hill
158. Fort-St. James
159. Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks
160. Nan Sdins
161. Piste-Chilkoot

Territoire du Yukon

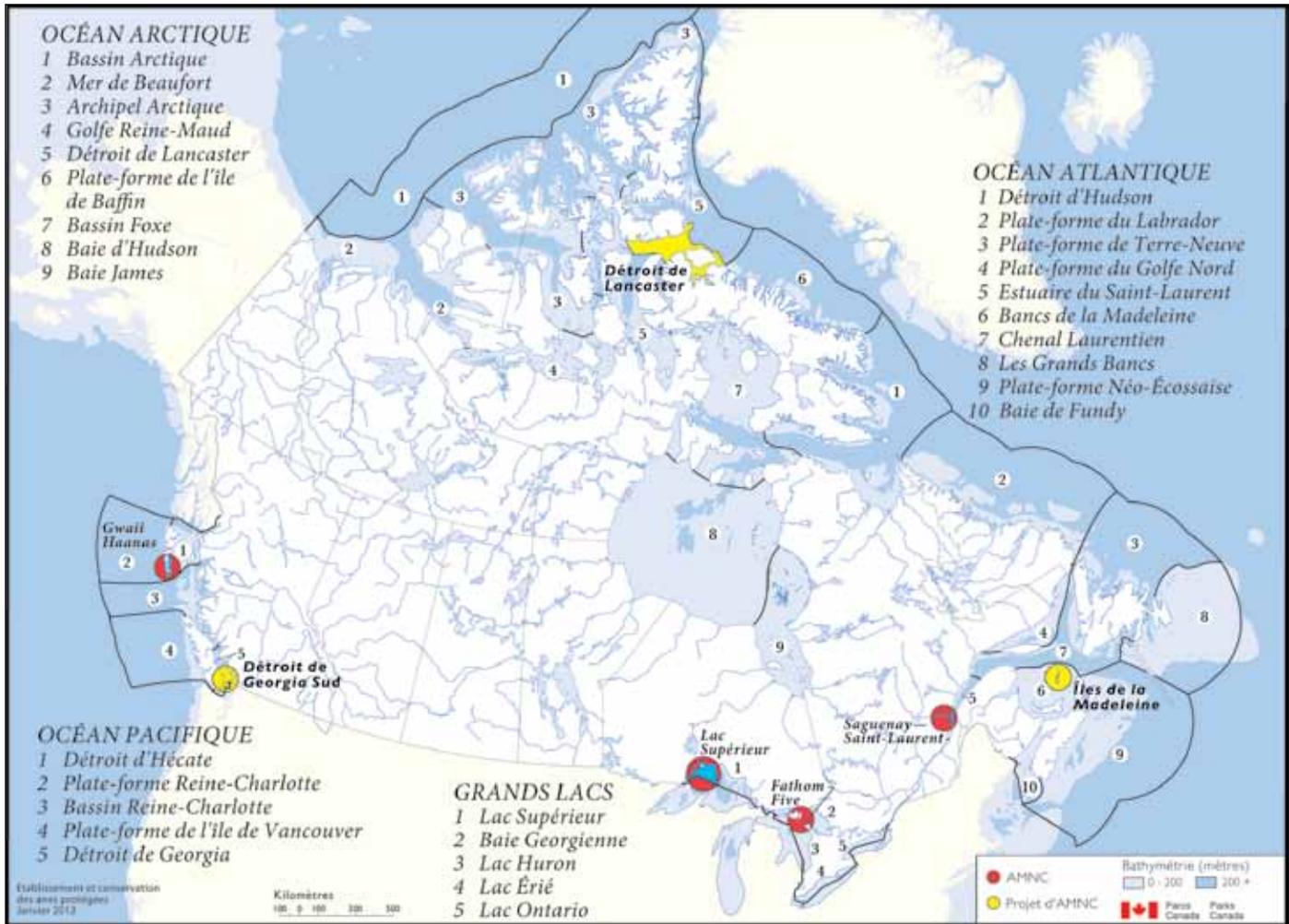
162. S.S. *Klondike*
163. Drague-Numéro-Quatre
164. Complexe-Historique-de-Dawson
165. S.S. *Keno*
166. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial

Territoires du Nord-Ouest

167. Saoyú-ᑭᑭᑦᑯᑦ

janvier 2012

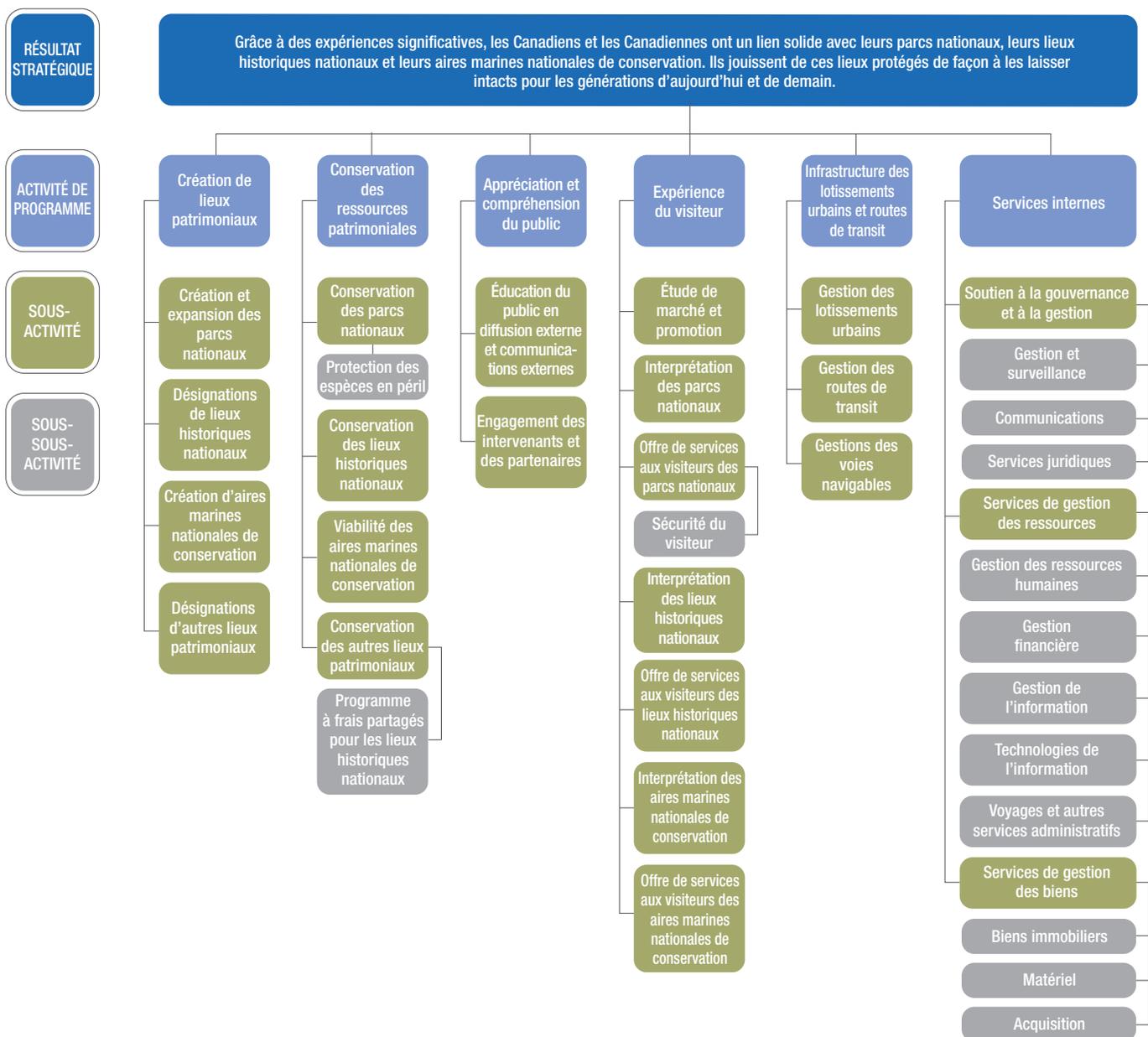
FIGURE 3 : RÉSEAU DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION DU CANADA



RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

La figure 4 présente le résultat stratégique et l'architecture des activités de programmes (AAP) de Parcs Canada. Il n'y a aucun changement depuis l'année passée.

FIGURE 4 : RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES 2012-2013 DE PARCS CANADA



PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

Priorité	Type*	Activité de programme
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux

Description : Au cours de la période de mars 2007 à mars 2013, Parcs Canada ajoutera une autre région au nombre de régions représentées dans le réseau de parcs nationaux. L'Agence fera des progrès concrets annuels dans l'établissement de parcs nationaux pour trois régions terrestres non représentées et dans l'établissement de deux aires marines nationales de conservation pour deux régions marines non représentées. L'établissement et l'expansion des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation créent des possibilités supplémentaires pour les Canadiens et Canadiennes de développer un sentiment d'attachement à leurs lieux patrimoniaux.

Priorité	Type*	Activité de programme
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales

Description : Parcs Canada continuera de mener des projets actifs de gestion pour améliorer les indicateurs d'intégrité écologique clés dans 20 parcs nationaux d'ici mars 2015. Les efforts continueront pour améliorer 70 % des lieux historiques nationaux de Parcs Canada dont l'état des ressources culturelles est coté faible dans un délai de cinq ans à partir de l'évaluation d'origine. Relever les défis de conservation prioritaires dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada contribuera à faire en sorte que la génération actuelle et les générations à venir continuent à en profiter.

Priorité	Type*	Activité de programme
Accroître l'attachement personnel des Canadiens aux lieux de Parcs Canada	Déjà établie	Appréciation et compréhension du public

Description : Parcs Canada entreprendra des activités pour rejoindre les jeunes, les jeunes adultes et les nouveaux Canadiens dans les grandes villes du pays et interagir avec eux en travaillant avec des partenaires et collaborateurs, et en utilisant les médias et les réseaux sociaux. Un certain nombre d'activités viseront à sensibiliser davantage les publics de Toronto, de Montréal et de Vancouver et à accroître leur attachement aux lieux administrés par Parcs Canada.

Priorité	Type*	Activité de programme
Augmenter la fréquentation	Déjà établie	Expérience du visiteur

Description : Les initiatives ciblées de Parcs Canada attireront 22,4 millions de visites annuellement dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation d'ici mars 2015 comparativement à 20,7 millions de visites en 2008-2009. On y arrivera en diversifiant et en renouvelant les possibilités d'expérience du visiteur et en rehaussant l'attrait de ces lieux comme destinations de voyage.

Priorité	Type*	Activité de programme
La gestion des biens	Déjà établie	Conservation des ressources patrimoniales Expérience du visiteur Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Description : Parcs Canada continuera d'élaborer son cadre stratégique de gestion des biens pour offrir, à l'échelle nationale, une orientation constante, des procédures opérationnelles et des outils permettant de déterminer les priorités concernant ses dépenses en immobilisations.

Priorité	Type*	Activité de programme
Une équipe, une vision	Déjà établie	Services internes

Description : Parcs Canada consacrera ses efforts à tirer profit du talent et de l'engagement de ses employés dans la réalisation collective de la vision de l'Agence qui repose sur la création du sentiment d'attachement au patrimoine naturel et culturel du Canada.

* Les différents types de priorités sont définies comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent plan; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le plan.

ANALYSE DES RISQUES

Pour la période couverte par ce plan, Parcs Canada continuera d'intégrer la gestion des risques dans toutes ses fonctions et d'améliorer l'information sur la gestion des risques et les outils offerts aux gestionnaires.

Parcs Canada a cerné les risques qui l'affectent dans le but d'éclairer l'élaboration de ce plan et d'appuyer la prise de décision au cours de l'année. Ces risques pourraient nuire à la réalisation du résultat stratégique et des résultats attendus au niveau des activités de programmes. Voici un résumé des quatre principaux risques de l'Agence et des mesures d'atténuation.

Risque principal de l'Agence : position concurrentielle

Le nombre de visites dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada varie d'année en année. Dans l'ensemble, Parcs Canada continue d'enregistrer une diminution des visites, alors que les visites dans les parcs nationaux sont à la hausse. Le nombre de visites est un élément essentiel pour la position concurrentielle de Parcs Canada; c'est pourquoi l'Agence s'est efforcée d'accroître la sensibilisation aux parcs nationaux et aux lieux historiques nationaux en recourant à une plus grande présence médiatique, à des événements spéciaux et aux célébrations de son centenaire.

Afin d'atténuer le risque lié à sa position concurrentielle, l'Agence continue d'améliorer les outils et la formation mis à la disposition des équipes de professionnels affectés aux relations externes et à l'expérience du visiteur. Les nouveaux outils d'expérience du visiteur guideront le développement de produits et de services recherchés par les visiteurs canadiens et étrangers. Des programmes tels que les nouvelles formes d'hébergement, les nouvelles activités récréatives et les normes de services, amélioreront l'expérience du visiteur.

Parcs Canada atténuera également le risque lié à sa position concurrentielle en organisant des événements proactifs et en faisant la promotion des produits mis à la disposition des visiteurs dans les lieux qui sont des trésors naturels et historiques du Canada. De plus, l'Agence soutiendra la commémoration de la guerre de 1812 et tirera profit des célébrations organisées par le gouvernement du Canada pour ce bicentenaire. Parcs Canada établira et mettra en œuvre, pour les lieux qu'elle administre, une architecture de marque qui fournira à toutes les fonctions de l'Agence un cadre national leur permettant de prioriser leurs efforts de façon homogène afin d'améliorer le positionnement concurrentiel.

Risque principal de l'Agence : forces environnementales

Les espèces exotiques envahissantes sont, après la perte de l'habitat, la menace la plus importante pour la biodiversité. Les espèces exotiques envahissantes sont maintenant reconnues comme agent stressant dans la plupart des parcs nationaux. Ces menaces sont exacerbées par d'autres facteurs sur lesquels Parcs Canada n'exerce aucun contrôle notamment les nouveaux effets du changement climatique et la dégradation de l'habitat à l'extérieur des parcs nationaux, et l'érosion des berges pour les lieux historiques nationaux. Parcs Canada a par conséquent reconnu, parmi ses principaux risques organisationnels, que sa capacité à maintenir ou à améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et à respecter ses obligations légales à l'égard des espèces en péril pourrait être entravée par les forces environnementales externes mentionnées précédemment.

Afin d'atténuer le risque lié aux forces environnementales, Parcs Canada continuera de mettre en œuvre l'initiative Agir sur le terrain qui utilise une approche stratégique afin de miser sur l'amélioration des indicateurs d'intégrité écologique prioritaires. Parcs Canada travaillera au rétablissement des espèces en péril prioritaires en utilisant une approche fondée

sur des espèces multiples et des menaces pour établir les priorités. En outre, l'Agence participera à des études environnementales pour des projets prioritaires affectant les aires protégées, élaborera de nouvelles politiques et lignes directrices pour mieux faire face aux nouveaux enjeux entourant la gestion des parcs et des aires marines de conservation, et elle continuera d'étudier les possibilités de mieux protéger, connecter et restaurer les écosystèmes des aires protégées.

Aux lieux historiques nationaux situés près des berges, notamment à York Factory (Manitoba), à la Forteresse-de-Louisbourg (Nouvelle-Écosse) et à l'Île-Navy (Ontario), l'érosion continue à menacer les ressources culturelles. La situation s'est aggravée au fil du temps à cause des effets entre autre de la fonte du pergélisol et l'amplification des tempêtes. Parcs Canada atténue ces risques par l'application stratégique d'actions immédiates et de plans à long-terme. Parcs Canada réagit à ce risque en élaborant un plan de conservation côtière pour la Forteresse-de-Louisbourg et en faisant de l'archéologie de sauvetage dans tous les lieux menacés.

Risque principal de l'Agence : catastrophes naturelles

La fréquence et la gravité des catastrophes naturelles au Canada sont une réalité constante et de plus en plus présente. Les manifestations les plus importantes de la nature qui ont des répercussions sur les activités de Parcs Canada et sur la population des collectivités situées dans les parcs ou aux alentours sont les incendies de forêt, les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ouragans, les ondes de tempête, les blizzards et la grêle. La détermination de stratégies destinées à mieux préparer l'Agence à faire face aux catastrophes naturelles et à réduire leur incidence financière est essentielle. En outre, la réussite de la mise en œuvre de ces stratégies dépendra de la participation et de la contribution de tous les ordres de gouvernement et de nos partenaires.

Afin d'atténuer le risque des catastrophes naturelles, Parcs Canada continuera de mettre à jour et d'appliquer ses plans d'urgence et de continuité des activités conformément aux principes de la Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes, dirigée par Sécurité publique Canada. L'Agence veillera à ce que les ententes avec ses partenaires et les intervenants définissent clairement leurs rôles et responsabilités en cas d'urgence et à ce que le personnel continue de recevoir une

formation appropriée conformément aux exigences de la loi. Parcs Canada facilitera l'échange de renseignements sur la détermination des risques et des dangers avec ses partenaires et encouragera la réduction des risques dans les prises de décisions. Parcs Canada identifie les régions à risque, affecte des ressources à l'inspection des actifs à risque élevé et continuera à financer les régions où les risques sont les plus élevés.

Risque principal de l'Agence : gestion des biens

Avec ses biens immobiliers aussi diversifiés qu'étendus ayant une valeur de remplacement de plus de 11 milliards de dollars, l'Agence Parcs Canada est considérée comme l'une des plus importantes dépositaires des biens du gouvernement canadien. La gestion de ces biens, tant contemporains que culturels, est centrale dans la réalisation de trois des cinq activités de programmes de l'Agence, de même que dans la prestation de services internes. La protection des biens culturels est une fin en soi, alors que les biens contemporains constituent un moyen d'atteindre les objectifs de programmes et de réaliser le mandat de l'Agence. Le vieillissement des infrastructures et un niveau insuffisant de réfection et d'entretien pourraient entraîner la perte de biens et/ou la dégradation importante de ressources culturelles bâties, ce qui pourrait compromettre la sécurité du public, entraver la capacité de Parcs Canada à remplir son mandat et nuire à sa réputation. Les niveaux d'investissements au cours des dernières années n'ont pas été proportionnels au taux de détérioration des biens. Ainsi, l'Agence a dû, pour des raisons de sécurité, fermer certaines installations et pourrait être forcée de fermer d'autres installations à l'avenir. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu la gestion des biens comme un de ses principaux risques organisationnels. Afin d'atténuer ce risque, Parcs Canada poursuit l'élaboration de son cadre stratégique, qui regroupe des directives, des normes et des lignes directrices qui offrent une orientation constante aux unités opérationnelles en ce qui a trait à la gestion des biens. Étant donné les niveaux actuels d'investissement en capital, l'Agence continuera de mettre l'accent sur les biens exposés à des risques élevés, comme les barrages, les ponts et les autoroutes ou routes de transit. Parcs Canada fait des investissements stratégiques pour inspecter et maintenir ces biens d'une manière qui assure la sécurité du public et favorise le plaisir des visiteurs et les avantages socio-économiques.

SOMMAIRE - PLANIFICATION

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
651 528	613 077	599 227	596 339	595 519

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Le montant représente les niveaux de références actuels, les recettes législatives et le financement déjà approuvé par le Conseil du Trésor. La diminution des dépenses prévues est principalement dans les biens et services, les fonds en immobilisations et de contribution. Les facteurs principaux contribuant à cette diminution incluent la fin du financement de mesures d'urgence à la suite de catastrophes naturelles, la réfection imprévue de biens pour assurer la santé et la sécurité, la fin du financement pour le Sentier transcanadien et la réduction du financement afin de terminer tel que prévu une section de la voie de la Transcanadienne dans le parc national de Banff, un projet tirant à sa fin.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
4 511	4 510	4 508	4 506	4 504

Résultat stratégique :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement :

Le pourcentage des parcs nationaux dont l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré

Cibles :

 Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013

La moyenne générale de l'intégrité commémorative

Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, de 6,0 sur 10 de mars 2008 à mars 2013

Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada

65 % des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

Remarque : Le développement des aires marines nationales de conservation en est à ses débuts, et leur cadre de mesure du rendement doit être élaboré.

 La cible de ce résultat stratégique est également une cible de la Stratégie fédérale de développement durable, soit l'objectif 6 : conservation et protection des écosystèmes et habitats, pour lequel Parcs Canada a été désignée comme principal organisme fédéral responsable.

Tableau récapitulatif de la planification

Activité de programme	Prévision des dépenses 2011-2012*	Dépenses prévues** (en milliers de dollars)					Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Création de lieux patrimoniaux	18 510	15 751	15 718	15 718	15 723	15 723	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Conservation des ressources patrimoniales	167 872	163 965	156 953	154 352	154 350	153 610	Un environnement propre et sain
Appréciation et compréhension du public	50 030	46 481	41 388	40 892	39 846	39 809	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Expérience du visiteur	244 497	239 852	237 666	237 553	236 685	236 685	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	144 402	113 933	93 241	88 241	88 254	88 254	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total des dépenses prévues		579 982	544 966	536 756	534 858	534 081	—

Activité de programme	Prévision des dépenses 2011-2012*	Dépenses prévues** (en milliers de dollars)					
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
Services internes		84 388	71 546	68 111	62 471	61 482	61 439

* Les prévisions des dépenses 2011-2012 incluent le montant de 7,5 millions de dollars qui est réputé avoir été affecté à Services partagés Canada - en vigueur le 15 novembre 2011.

** Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Tout écart est dû à l'arrondissement des données.

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence des prises de décisions environnementales en énonçant clairement ses principaux buts et objectifs environnementaux stratégiques. Parcs Canada veille à ce que la prise en considération des résultats attendus fasse partie intégrante de ses processus de prise de décision. C'est ainsi que, dans le cadre du processus fédéral d'évaluation environnementale stratégique (EES), tout nouveau projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse de son incidence sur l'atteinte des buts et objectifs de la

SFDD. Les résultats de l'EES sont rendus publics lorsqu'une initiative est annoncée, ce qui montre l'engagement du ministère ou de l'organisme à atteindre les buts et objectifs de la SFDD.

Les contributions de Parcs Canada à la SFDD sont liées au *Thème III – Protéger la nature* et au *Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement* tel que démontré par les identificateurs visuels plus bas.



Thème III: Protéger la nature



Thème IV: Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement

Ces contributions sont des composantes des activités de programmes suivantes :

- Création de lieux patrimoniaux
- Conservation de ressources culturelles
- Appréciation et compréhension du public
- Expérience du visiteur
- Services internes

Relativement au thème III : *Protéger la nature*, l'Agence Parcs Canada dirige l'effort fédéral pour la cible 6 de la SFDD ayant trait à la conservation et protection des écosystèmes et habitats dans les parcs. Cette cible correspond à l'une des cibles de Parcs Canada au niveau du résultat stratégique, telle que présentée dans le résumé de la planification de la section 1 de ce plan. Elle se lit ainsi : « maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013 ».

Pour obtenir plus d'informations sur les activités de Parcs Canada ayant trait au développement durable, veuillez consulter la section II de ce plan et/ou visiter la section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada à l'adresse <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/index.aspx>. Pour obtenir plus d'informations sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez visiter le site Internet d'Environnement Canada, à l'adresse <http://ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=F93CD795-1>.

PROFIL DES DÉPENSES

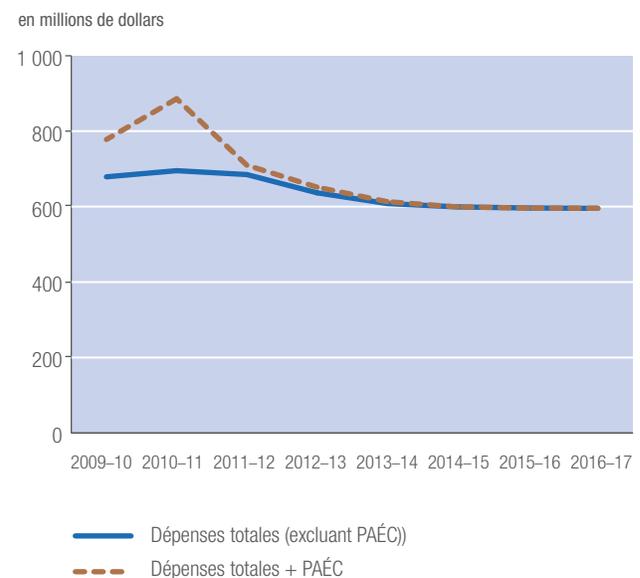
Pour l'exercice financier 2012-2013, le budget de Parcs Canada destiné à l'atteinte des résultats attendus de ses activités de programmes et à la réalisation de son résultat stratégique s'établit à 652 millions de dollars. Ce chiffre tient compte du gel du budget de fonctionnement et de la nécessité d'absorber les augmentations salariales prévues dans les conventions collectives (environ 4,5 millions de dollars continu pour Parcs Canada), annoncés dans le budget fédéral de 2010. Pour se conformer aux mesures de limitation des coûts, Parcs Canada a mis en place des restrictions visant la dotation des postes vacants ainsi qu'un contrôle des coûts d'exploitation. L'Agence surveille étroitement ses ressources pour que les coûts d'exploitation soient réduits au minimum et que les fonds soient réaffectés tout au long de l'année selon les besoins.

La figure 5 illustre le profil des dépenses de Parcs Canada de 2009-2010 à 2016-2017. Deux tendances y sont représentées : les dépenses totales de l'Agence excluant le Plan d'action économique du Canada (PAÉC) et les dépenses totales incluant le PAÉC.

Pour la période de 2009-2010 à 2011-2012, les dépenses totales comprennent l'ensemble des crédits parlementaires et des recettes : le budget principal, le budget supplémentaire des dépenses, les crédits centraux du Conseil du Trésor ainsi que les recettes provenant des frais d'utilisation et des droits et des privilèges. Il inclut également les rajustements de report. Pour l'exercice 2011-2012, les dépenses prévues comprennent les prévisions des dépenses budgétaires et législatives décrites dans le Budget principal et le Budget supplémentaire des dépenses, réduites par un report prévu des dépenses planifiées. Pour la période de 2012-2013 à 2016-2017, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor à l'appui des résultats stratégiques de l'Agence.

Comme le montre la figure 5, les niveaux des dépenses de Parcs Canada demeurent stables depuis 2009-2010 avec une réduction commençant en 2012-2013. Cette réduction est principalement due au transfert d'une partie des responsabilités de l'Agence reliées aux technologies de l'information à Services partagés Canada.

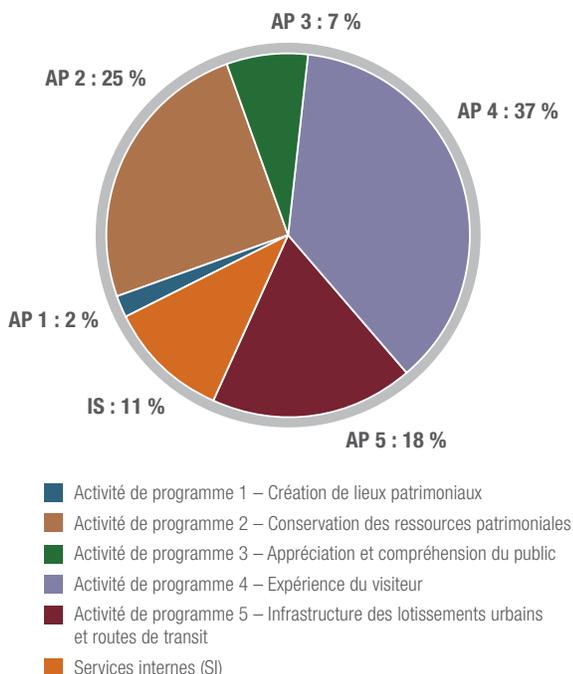
FIGURE 5 : PROFIL DES DÉPENSES DE PARCS CANADA DE 2009-2010 À 2016-2017



Les dépenses totales excluant le PAÉC continueront de diminuer au cours des trois prochaines années principalement en raison de l'achèvement de l'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff.

L'augmentation importante des dépenses pour les années 2009-2010 et 2010-2011, représentée par la ligne pointillée, illustre les sommes reçues dans le cadre du PAÉC. Ce soutien comprend 217 millions de dollars pour l'amélioration des lieux historiques nationaux et des installations pour les visiteurs, 130 millions de dollars répartis sur cinq ans afin de terminer l'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national de Banff jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et environ 25 millions de dollars pour l'évaluation et l'assainissement des sites contaminés fédéraux.

FIGURE 6: RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME POUR 2012-2013



La figure 6 présente la répartition du financement de Parcs Canada par activité de programme. Les activités de programmes 2, Conservation des ressources patrimoniales, et 4, Expérience du visiteur, récoltent la plus grande part puisqu'elles sont axées sur les opérations des lieux patrimoniaux administrés par l'Agence. Les services internes sont présentés séparément des activités de programme. Parcs Canada prévoit dépenser 71,5 millions de dollars pour les services internes, ce qui correspond à 11 pour cent de son financement total.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour plus d'informations sur les crédits votés et les dépenses législatives de l'Agence, veuillez consulter le Budget principal des dépenses de 2012-2013. La version électronique du Budget principal des dépenses se trouve à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20122013/p2-fra.asp>.

Réserve de parc national du
Canada Pacific Rim (C.-B.)
©Parcs Canada,
Photo : Josh McCulloch



Section II – Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Parcs Canada poursuit le résultat stratégique suivant :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La section suivante fait état des activités de programmes qui appuient ce résultat stratégique et présente le résultat attendu, les indicateurs de rendement et les cibles pour chacune d'entre elles. Cette section expose également les moyens que Parcs Canada prendra pour atteindre ces résultats, ainsi que les ressources financières et non financières qui seront allouées à chaque activité de programme.

Cette section fait également état des activités qui contribuent à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) en utilisant les identificateurs visuels détaillés à la section I de ce plan.

Les progrès réalisés par rapport aux attentes en matière de rendement des activités de programmes sont présentés annuellement dans le Rapport sur le rendement de l'Agence. Le Rapport sur l'état des lieux naturels et historiques administrés par Parcs Canada peuvent aussi être consultés à la section Bibliothèque du site internet de Parcs Canada, à l'adresse suivante : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/index.aspx>.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 – Création de lieux patrimoniaux

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant

une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement de lieux patrimoniaux est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et de commémoration des lieux patrimoniaux naturels et culturels les plus importants.

Ressources financières (en milliers de dollars)

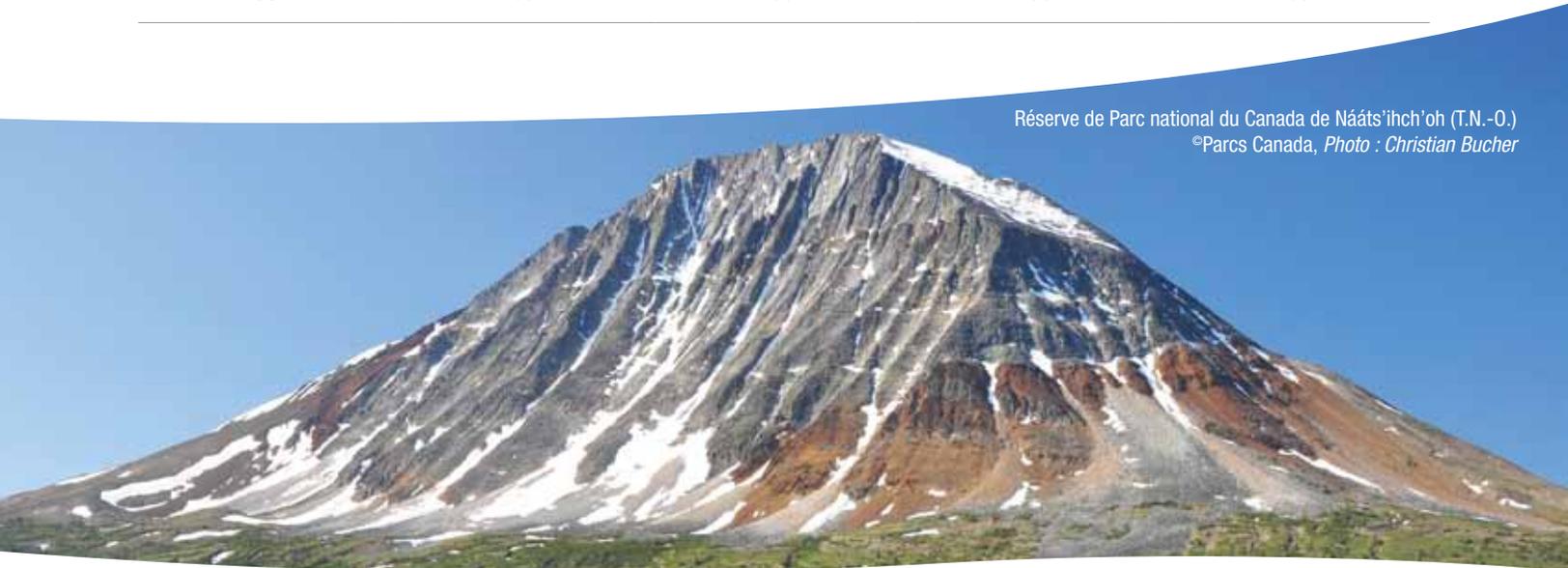
2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
15 751	15 718	15 718	15 723	15 723

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
77	77	77	77	77

Réserve de Parc national du Canada de Nááts'ihch'oh (T.N.-O.)
©Parcs Canada, Photo : Christian Bucher



Résultat attendu de l'activité de programme : Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau des lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le système des parcs nationaux	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux ¹	Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans 3 régions non représentées ¹
Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	33 % des commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada
Nombre de régions marines représentées dans le système des aires marines nationales de conservation	Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de 3 en octobre 2007 à 5 sur 29 d'ici mars 2013
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation ²	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées ²

¹ Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création et expansion des parcs nationaux de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

² Il s'agit de l'indicateur de rendement et de la cible de la sous-activité Création d'aires marines nationales de conservation de l'Architecture des activités de programmes de Parcs Canada (voir la figure 4).

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Établir un nouveau parc national dans une région terrestre non représentée et effectuer des études de faisabilité pour deux autres parcs nationaux potentiels dans les régions terrestres non représentées (identifiées à la figure 1).
- Effectuer des études de faisabilité pour deux aires marines nationales de conservation potentielles dans les régions marines non représentées (identifiées à la figure 3).
- Conformément à l'orientation du gouvernement du Canada, travailler à la désignation du parc national de l'île de Sable, en Nouvelle-Écosse, en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et à la création de la réserve de parc national Nááts'ihch'oh, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour mieux protéger le cours supérieur de la rivière Nahanni Sud.
- À l'appui d'une priorité déterminée dans le Discours du Trône de 2011, collaborer avec des intervenants des provinces, des régions, des municipalités, des communautés autochtones et des collectivités à l'établissement

d'un parc national urbain dans la vallée de la Rouge, dans la région du Grand Toronto.

- Continuer à soutenir la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et le Ministre dans la désignation et la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale qui représentent l'étendue et la diversité de l'histoire canadienne.
- Mettre en œuvre la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* en mettant l'accent sur la fin de la période pour la pétition en mai 2012 (d'ici là, les Canadiens peuvent présenter la candidature de phares fédéraux à la désignation de phares patrimoniaux). Étudier et évaluer la valeur patrimoniale des phares de propriété fédérale mis en candidature par le public pour une désignation patrimoniale.
- Continuer d'évaluer approximativement 400 édifices fédéraux annuellement en collaboration avec d'autres ministères et agences du gouvernement fédéral et faire des recommandations au Ministre pour la désignation d'édifices ayant une valeur patrimoniale comme édifices fédéraux du patrimoine.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 –

Conservation des ressources patrimoniales

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des

aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la Loi sur les espèces en péril et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux patrimoniaux protégés.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
163 965	156 953	154 352	154 350	153 610

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
1 180	1 180	1 180	1 180	1 178

Résultat attendu de l'activité de programme : Des mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, et l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) dans les lieux historiques nationaux est amélioré.

Indicateurs de rendement :

Le nombre de parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré

Cibles :

20 parcs nationaux ont un indicateur d'intégrité écologique amélioré d'ici mars 2015

Le pourcentage des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote faible qui sont améliorés

70 % des lieux historiques nationaux où l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale (niveau 1) ayant reçu une cote faible seront améliorés à l'intérieur d'un délai de 5 ans de l'évaluation d'origine



n POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent près du quart du portefeuille des actifs et sont au cœur du mandat de Parcs Canada. Les niveaux d'investissement dans la réfection et l'entretien au cours des dix dernières années n'ont pas été proportionnels au taux de détérioration des biens. Ainsi, l'Agence a dû, pour des raisons de sécurité, fermer certaines installations et pourrait être forcée de fermer d'autres installations à l'avenir. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu la gestion des biens comme un de ses principaux risques organisationnels et une de ses priorités organisationnelles.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Continuer à relever les défis relatifs à la conservation et à démontrer des améliorations quant aux indicateurs d'intégrité écologique dans 20 parcs nationaux du Canada par une gestion active et des initiatives de restauration. L'accent sera mis sur les enjeux prioritaires cernés dans les plans directeurs des parcs nationaux. Parmi les projets prévus en 2012-2013 :
 - » Des activités de restauration seront effectuées à la mosaïque d'habitats caroliniens en voie de disparition, en particulier la savane du cordon sablonneux du lac

Érié dans le parc national du Canada de la Pointe-Pelée, tel que la réintroduction du feu, en éliminant les espèces exotiques envahissantes, en gérant activement les espèces surabondantes, en améliorant l'expérience du visiteur et en offrant tout un éventail de nouvelles occasions de « science citoyenne » aux visiteurs des parcs. Les Premières Nations, les groupes communautaires et entreprises, les bénévoles et jeunes participeront directement aux efforts de restauration et de contrôle écologique.

- » Continuer à réintroduire le putois d'Amérique dans le parc national du Canada des Prairies en mettant l'accent sur le contrôle de la population. Cette activité est entreprise avec le soutien de bénévoles. Ce projet continu fait partie d'un plus vaste programme de restauration des prairies qui comprend une végétalisation indigène des champs naguère cultivés, le contrôle des espèces végétales envahissantes et l'utilisation du pâturage contrôlé et du brûlage dirigé pour atteindre les objectifs de gestion des écosystèmes.

- Élaborer un cadre stratégique national pour établir les bases de la réglementation, du zonage, de la surveillance et de la production de rapports et pour guider la gestion des activités dans les aires marines nationales de conservation, ainsi que de leur utilisation, de façon écologique et durable, d'ici 2013.
- Continuer à travailler à la réintroduction des feux de forêt utilisés comme processus écologique nécessaire pour la préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux. Parcs Canada procédera à des brûlages dirigés, réduira la végétation inflammable et, au besoin, gèrera des incendies de forêt. Toutefois au cours des prochaines années, la gestion des incendies sera probablement plus difficile à cause de l'accroissement prévu du nombre et de l'intensité des feux de forêt selon les modèles climatiques actuels.
- Mettre en oeuvre un programme intitulé « Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada » grâce à un financement de 2,41 millions de dollars réparti sur cinq ans (de 2011-2012 à 2015-2016) et reçu par l'entremise du Programme de la qualité de l'air. Dans le cadre de ce programme, l'Agence travaillera en collaboration avec les conseils de gestion des parcs pour évaluer dans quelle mesure les changements liés au climat peuvent avoir des répercussions sur l'intégrité écologique et l'utilisation traditionnelle des terres dans les parcs nationaux du Nord.
- Entreprendre des activités d'atténuation des risques (activités d'assainissement et/ou de gestion des risques) pour une quarantaine de sites contaminés fédéraux de priorité élevée, d'ici 2013-2014, afin de réduire les risques qui menacent la santé humaine et l'environnement, au moyen d'un financement de 9,1 millions de dollars réparti sur trois ans (de 2011-2012 à 2013-2014) dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
- Travailler pour le maintien et l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par l'Agence, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'état des ressources culturelles bâties qui sont sélectionnées. Un des projets à réaliser en 2012-2013 sont les travaux de conservation au lieu historique national du Canada du Fort-Mississauga pour stabiliser la tour, l'entrée des véhicules, les poudrières et d'autres ressources. Une fois que les principales ressources culturelles auront été stabilisées et conservées, l'expérience du visiteur rendue possible grâce aux investissements effectués fera naître des récits captivants associés à ce lieu historique.
- Administrer le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada afin de soutenir la protection des lieux historiques nationaux qui n'appartiennent pas à l'Agence. Le programme continuera d'offrir un financement aux organisations à but non lucratif pour qu'elles réalisent des projets de conservation dans leur lieu historique national. On trouvera de l'information supplémentaire sur ce programme à la section III, dans le tableau *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert*.
- Soutenir la conservation des édifices patrimoniaux fédéraux en fournissant des conseils en la matière aux ministères et organismes administrateurs.



Lieu historique national du Canada Cave and Basin (Alb.)
©Parcs Canada, Photo : K. Dahlin

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 –

Appréciation et compréhension du public

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens et Canadiennes à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada rejoint les Canadiens et Canadiennes au foyer, dans

leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans le développement et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
46 481	41 388	40 892	39 846	39 809

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
414	414	412	411	411

Résultat attendu de l'activité de programme : Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.

Indicateurs de rendement :

Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

Cibles :

60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014

Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014

Lieu historique national du Canada de Grand-Pré (N.-É.)
©Parcs Canada, Photo : Chris Reardon



n POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Continuer à faire croître sa portée et sa visibilité et à offrir des possibilités pertinentes de contact initial avec Parcs Canada aux nouveaux Canadiens et Canadiennes et aux résidents des régions urbaines à Montréal, Toronto et Vancouver grâce à des investissements ciblés et à des stratégies de diffusion, et à la collaboration avec des partenaires. Parmi les principales activités, on prévoit des initiatives de radiotélédiffusion, collaborer avec les communautés des arts et de la musique pour atteindre les publics urbains, tenir des événements et des expositions de diffusion dans des lieux très achalandés, intégrer les expériences offertes par Parcs Canada dans les événements et les documents destinés aux nouveaux citoyens.
- Renforcer les activités de rayonnement en incluant les messages liés aux célébrations du bicentenaire de la guerre de 1812 afin d'accroître la sensibilisation de la population canadienne à l'existence de Parcs Canada et de favoriser son attachement aux lieux, aux personnes et aux événements historiques nationaux.
- Fournir aux jeunes et aux jeunes adultes des occasions d'interagir avec les gens et avec les lieux de Parcs Canada. Les principales activités prévues sont le programme Mon Passeport Parcs, le Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge ainsi que l'utilisation stratégique des médias sociaux et des nouvelles technologies.
- Offrir aux Canadiens et Canadiennes la possibilité de participer davantage aux activités, dans des lieux de Parcs Canada, qu'ils considèrent significatives et pertinentes, telles que les consultations, les journées portes ouvertes et les activités bénévoles de plus en plus nombreuses.
- Mettre l'accent sur des relations proactives avec les médias ciblant les actualités quotidiennes et avec les médias spécialisés ainsi que sur les initiatives de diffusion visant à mobiliser la population canadienne. Renforcer les bonnes relations avec les médias existants et intensifier les efforts visant à mobiliser de nouveaux partenaires médiatiques pour couvrir les histoires de Parcs Canada. Les investissements stratégiques dans les médias sociaux et dans le renouvellement du site Web de Parcs Canada permettront aux Canadiens et Canadiennes d'interagir avec Parcs Canada à partir de leur foyer, de leur école ou de leur lieu de loisir.
- Compléter l'élaboration d'un cadre pour encourager la participation des peuples autochtones à la planification et à la gestion des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Dans ce cadre, Parcs Canada établira, d'ici 2013, des relations consultatives avec les Autochtones de divers lieux dans toute l'organisation, guidées par les contextes juridiques et culturels particuliers des différents groupes autochtones.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 – Expérience du visiteur

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme appuie les occasions offertes à plus de 20 millions de visiteurs Canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut

participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes. Ceci est ensuite suivi du départ et de la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
239 852	237 666	237 553	236 685	236 685

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
2 085	2 085	2 085	2 085	2 085

Résultat attendu de l'activité de programme : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

Indicateurs de rendement :

En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux

En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et en moyenne, le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite

Cibles :

En moyenne, 85 % des visiteurs à tous les endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent le lieu significatif

En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits et en moyenne, 50 % des visiteurs sont très satisfaits de leur visite

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent plus de 40 pour 100 du portefeuille de biens de Parcs Canada. Les installations pour les visiteurs offrent aux Canadiens et Canadiennes des expériences significatives et la possibilité de créer un sentiment d'attachement personnel avec les lieux patrimoniaux du Canada. Les niveaux d'investissement dans la réfection et l'entretien au cours des dix dernières années n'ont pas été proportionnels au taux de détérioration des biens. Ainsi, l'Agence a dû, pour des raisons de sécurité, fermer certaines installations et pourrait être forcée de fermer d'autres installations à l'avenir. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu la gestion des biens comme un de ses principaux risques organisationnels et une de ses priorités organisationnelles.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Positionner chacun des lieux patrimoniaux par rapport au marché du tourisme local, cerner les principaux groupes cibles et adopter une approche fondée sur le marché pour les attirer et accroître l'achalandage. Le renouvellement et la diversification des expériences offertes aux visiteurs dans des lieux sélectionnés feront partie intégrante de cette approche, qui consistera notamment à faire des offres variées en matière d'hébergements, d'activités récréatives, d'événements spéciaux et de produits d'interprétation.
- Sensibiliser davantage la population canadienne et les touristes étrangers aux possibilités d'expériences offertes aux visiteurs dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada

en rehaussant la notoriété de l'image de marque, les programmes de collaboration relatifs à la promotion avec les partenaires de l'industrie et les communications auprès des marchés cibles.

- Pour commémorer la guerre de 1812, fournir un large éventail de possibilités d'expérience du visiteur telles que l'expérience itinérante de Parcs Canada, un programme qui offre des incursions dans la vie d'un soldat chez lui et au front, des reconstitutions de batailles, un aperçu de l'histoire autochtone, des pièces de théâtre, des concerts et des cérémonies au coucher du soleil.
- Développer de nouvelles expériences du visiteur telles que le programme Xplorateur ou l'événement initiation au camping, qui attirent les nouveaux Canadiens et Canadiennes, les jeunes familles et les jeunes adultes, afin d'accroître le nombre de leurs visites dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.
- Appuyer la Stratégie fédérale en matière de tourisme du Canada : « Accueillir le monde » en faisant la promotion d'expériences authentiques pour les visiteurs et en favorisant les possibilités économiques et touristiques dans les lieux patrimoniaux.
- Renouveler le programme de sécurité des visiteurs de Parcs Canada pour évaluer les risques auxquels les visiteurs sont exposés et pour offrir un programme qui atténue ces risques et fournit des services de recherche et de sauvetage, au besoin.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 –

Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE PROGRAMME :

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains³

au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau⁴ provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
113 933	93 241	88 241	88 254	88 254

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015	2015–2016	2016–2017
263	262	262	262	262

Résultat attendu de l'activité de programme : L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.

Indicateurs de rendement :

Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré

Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré

Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état

Cibles :

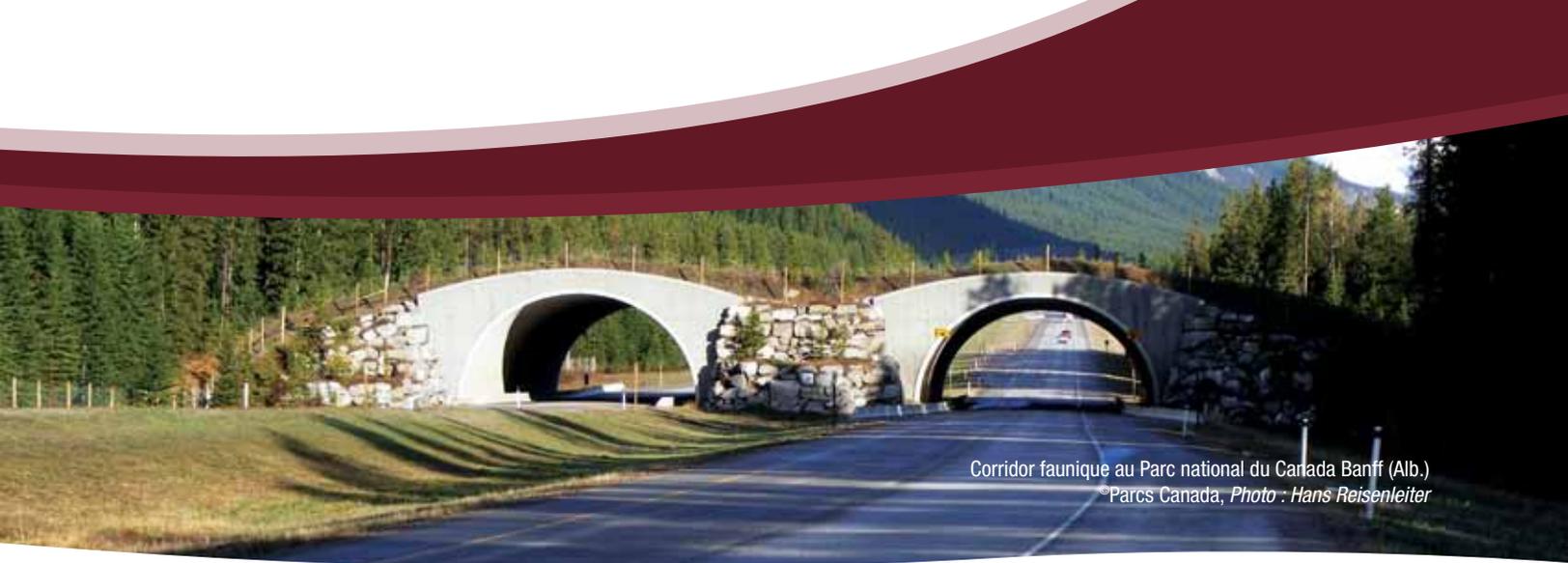
L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013

L'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013

Aucune fermeture des routes de transit en raison de leur état

³ Ces lotissements urbains sont ceux de Field, dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; de Lake Louise, dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; de Waskesiu, dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et de Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper.

⁴ Les voies navigables, qui soutiennent la navigation commerciale et de plaisance, ainsi que d'autres activités récréatives, comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec, et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.



Corridor faunique au Parc national du Canada Banff (Alb.)
©Parcs Canada, Photo : Hans Reisenleiter

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

Les biens gérés dans le cadre de cette activité de programme représentent plus du quart du portefeuille d'actifs de Parcs Canada et comprennent les autoroutes, les ponts et les barrages contemporains des canaux historiques ainsi que les structures municipales dans les lotissements urbains de parc national. Les niveaux d'investissement dans la réfection et l'entretien au cours des dix dernières années n'ont pas été proportionnels au taux de détérioration des biens. Ainsi, l'Agence a dû, pour des raisons de sécurité, fermer certaines installations et pourrait être forcée de fermer d'autres installations à l'avenir. Parcs Canada a, par conséquent, reconnu la gestion des biens comme un de ses principaux risques organisationnels et une de ses priorités organisationnelles.

Pour atteindre le résultat attendu, Parcs Canada prévoit mettre en œuvre les activités suivantes :

- Terminer l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff et faire les réparations aux ponts existants ainsi que l'aménagement paysager final et le nettoyage. L'élargissement des 3,5 kilomètres restants à l'est de Lake Louise, financé par le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, sera terminé pour la fin de 2012-2013. L'élargissement des six kilomètres restants à

l'ouest de Lake Louise, en direction de la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, financé dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, devrait être terminé en 2013-2014.

- Continuer de faire un programme d'inspection complet et des investissements ciblés en infrastructure pour l'entretien et la remise en état de ponts et de barrages de manière à ce que les routes de transit et les voies navigables demeurent sécuritaires et ouvertes.
- Examiner les problèmes critiques de l'infrastructure des canaux, notamment les risques en matière de sécurité publique associés au vieillissement des actifs ainsi que d'autres enjeux liés aux responsabilités environnementales et municipales afin de déterminer les priorités d'investissement et les stratégies de financement.
- Continuer le cycle quinquennal d'inspection des biens de lotissements urbains pour déterminer et prioriser les besoins d'investissement

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de

gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
71 546	68 111	62 471	61 482	61 439

Les dépenses prévues sont fournies pour une période de cinq ans conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*.

Ressources humaines (Équivalent temps-plein – ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
492	492	492	491	491

POINTS SAILLANTS DE LA PLANIFICATION :

En ce qui concerne les Services internes, Parcs Canada prévoit entreprendre les activités suivantes :

- Continuer de faire des progrès dans la mise en œuvre de la nouvelle orientation financière stratégique dans deux disciplines : les contrôles internes ainsi que la gestion des ressources financières, l'information financière et les rapports financiers. En 2012-2013, on mettra l'accent sur la mise en œuvre du plan d'action de l'Agence visant à renforcer les contrôles internes.
- Continuer à renforcer la fonction de vérification interne en apportant des améliorations au processus de planification, par exemple en définissant plus clairement l'étendue de la vérification, en fournissant des descriptions et des renseignements sur les coûts pour chaque projet de vérification et en intégrant officiellement une approche

axée sur les risques dans la priorisation des projets de vérification. Ainsi, les efforts de vérification viseront à fournir le plus de valeur possible à l'Agence. Les améliorations de processus entraîneront aussi des améliorations dans l'ensemble des rapports d'assurance de la qualité ainsi qu'une conformité accrue à la Politique du Conseil du Trésor sur la vérification interne. Une inspection des pratiques de vérification interne de l'Agence devrait être terminée en mars 2013.

- Mettre en œuvre la Politique de planification des investissements (actifs et services acquis) du Conseil du Trésor. Le Plan d'investissement appuiera une planification saine et une prise de décision solide en matière d'investissements, en plus d'aider l'Agence à apporter à l'infrastructure les améliorations nécessaires pour réduire les risques et les obligations dans la réalisation des programmes.



- Finaliser le plan de sécurité de l'Agence en 2012 et continuer à mettre en œuvre son programme de sécurité pour se conformer à la nouvelle Politique du gouvernement sur la sécurité émise par le Conseil du Trésor.
- Continuer à faire des progrès dans l'identification des ressources documentaires ayant une valeur opérationnelle pour favoriser des pratiques de tenue efficace de documents et se conformer entièrement à la directive du Conseil du Trésor sur la tenue des documents.
- Mettre l'accent sur l'engagement de son effectif et créer un milieu de travail pertinent et efficace, et miser sur la flexibilité de son régime de ressources humaines en recherchant activement des opportunités pour renouveler les activités de gestion des personnes afin de s'assurer qu'ils soient efficaces et à la mesure de ses moyens. Élaborer une stratégie d'apprentissage en ligne pour améliorer la qualité des ressources de formation et l'accès à ces ressources tout en réduisant les coûts. Continuer le travail de mise à jour du système de gestion de l'information des ressources humaines de l'Agence en mettant l'accent sur l'amélioration de l'automatisation des processus des RH.
- Continuer à soutenir l'évolution des relations avec les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) afin de favoriser l'inclusion des voix autochtones dans tous les aspects de la gestion et de la protection des lieux patrimoniaux du Canada. Au cours des deux prochaines années, l'Agence élaborera des outils et offrira une formation au personnel dans le domaine de la consultation et de l'accommodement des Autochtones.
- Réduire l'empreinte environnementale des opérations de l'Agence conformément à la Stratégie fédérale de développement durable en réalisant des progrès dans les domaines précis définis dans le tableau sur l'écologisation des opérations gouvernementales qui se trouve à la section III.

Section III – Renseignements supplémentaires

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les points saillants des états financiers prospectifs présentés dans ce Plan d'entreprise ont pour but d'offrir une vue d'ensemble générale du fonctionnement et de la position financière de l'Agence Parcs Canada. Les points saillants des états financiers prospectifs sont fondés sur une comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilité et améliorer la transparence et la gestion financière.

En préparant ces points saillants des états financiers prospectifs, l'Agence Parcs Canada a fait des estimations et hypothèses pour le futur. Ces estimations et hypothèses peuvent différer des résultats actuels ultérieurs. Les estimations et hypothèses sont continuellement évaluées et basées sur des expériences antérieures et autres facteurs, incluant des attentes sur les événements futurs qui sont connus pour avoir une certitude raisonnable sous ces circonstances présentes.

État prospectif condensé des opérations

Pour l'exercice prenant fin le 31 mars

(en milliers de dollars)

	VARIATION EN %	ÉTAT PROSPECTIF 2012-2013	ÉTAT PROSPECTIF 2011-2012
Charges			
Création de lieux patrimoniaux	(16,4)	14 410	17 228
Conservation des ressources patrimoniales	(0,5)	167 058	167 838
Appréciation et compréhension du public	(7,7)	50 494	54 706
Expérience du visiteur	0,3	227 799	227 164
Infrastructure des lotissements et routes de transit	(29,9)	60 449	86 250
Services internes	(2,8)	74 072	76 172
Amortissement des immobilisations corporelles	2,0	104 059	101 994
Total des charges	(4,5)	698 341	731 352
Revenus			
Total des revenus	0,9	115 606	114 600
Coût net des activités poursuivies	(5,5)	582 735	616 752
Activités transférées charges	(100)	—	7 606
Coût de fonctionnement net	(6,7)	582 735	624 358

État prospectif condensé de la situation financière

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	VARIATION EN \$	ÉTAT PROSPECTIF 2012-2013	ÉTAT PROSPECTIF 2011-2012
Total des actifs	5 103	1 932 916	1 927 813
Total des passifs	(6 267)	173 944	180 211
Avoir	11 370	1 758 972	1 747 602
Total des passifs et de l'avoir	5 103	1 932 916	1 927 813

ÉTATS FINANCIERS PROSPECTIFS

Les états financiers prospectifs peuvent être consultés dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible dans la section bibliothèque du site internet de Parcs Canada à <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/index.aspx>.

TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'information suivante est disponible sur le site internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2012-2013/info/info-fra.asp>.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Sommaire des dépenses en capital par activité de programme
- Vérifications internes et évaluations à venir au cours des trois prochains exercices financiers
- Frais d'utilisation

Section IV – Autres sujets d'intérêt

L'information suivante est disponible dans la version électronique de ce plan, laquelle est disponible dans la section bibliothèque du site internet de Parcs Canada à <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/bib-lib/index.aspx>.

- Compte des nouveaux parcs et lieux historiques – Source et utilisation des fonds
- Mise à jour du plan d'immobilisation à long terme

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

25-7-N, rue Eddy
Gatineau, Québec
Canada
K1A 0M5

Renseignements généraux :

888-773-8888

Renseignements généraux (International) :

613-860-1251

Téléimprimeur (TTY) :

866-787-6221